

Week-end en Champsaur à cheval

Champsaur - Gap



Au pas (Parc national Ecrins - Thibaut Blais)



Proposé en 2 jours, cet itinéraire permet d'apprécier de splendides paysages de montagnes et de vallées, tantôt en bordure des rivières, des canaux et des plaines agricoles, tantôt sur des sentiers forestiers.

Les montées en lacets offrent de beaux points de vue sur le bassin gapençais, le pays caturige et le bocage champsaurin, ainsi que sur les sommets environnants.

A Notre-Dame de Bois Vert, la halte sera culturelle. Après la descente vers la civilisation, le calme des bords du Drac sera appréciable. Enfin, c'est l'immersion dans le bocage Champsaurin, la découverte de La Ligne, la forêt de St Laurent et le plateau de Bayard qui compléteront ce tableau varié.

Infos pratiques

Pratique : Cheval

Durée : 2 jours

Longueur : 54.6 km

Dénivelé positif : 1471 m

Difficulté : Moyen

Type : Séjour itinérant

Thèmes : Flore, Histoire et architecture, Sommet

Itinéraire

Départ : Gap Bayard

Arrivée : Le Domaine

Balisage : ■ Piste équestre

Communes : 1. Gap

2. Laye

3. La Fare-en-Champsaur

4. Saint-Bonnet-en-Champsaur

5. Saint-Julien-en-Champsaur

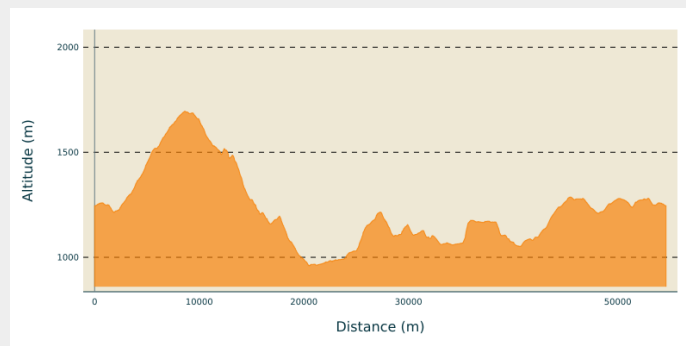
6. Buissard

7. Chabottes

8. Forest-Saint-Julien

9. Saint-Laurent-du-Cros

Profil altimétrique



Altitude min 961 m Altitude max 1696 m

De Bayard, monter au Col de Gleize en profitant de belles vues sur le Gapençais. Continuer à travers bois jusqu'à Notre-Dame de Bois-Vert puis descendre jusqu'aux Barraques. Après le pont de Saint-Bonnet, longer le Drac et remonter jusqu'au lac de L'Aulagnier. Parcourir des paysages de bocage jusqu'au Moulin de Chabottes puis longer le canal de Gap pour rejoindre La Ligne, l'ancienne voie ferrée et Serre-Richard. Enfin, traverser le Bois de Saint-Laurent et le Plateau de Bayard.

Étapes :


1. De Gap Bayard au Domaine
25.2 km / 689 m D+ / 6 h 30
2. Du Domaine à Gap Bayard
29.3 km / 767 m D+ / 5 h

Sur votre chemin...



 L'ONF (A)

 Le mouflon (C)

 Temple de Saint-Laurent du Cros (B)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Prudence en longeant la N85, au niveau du rond-point des Barraques et du Pont sur le Drac (circulation routière).

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking Gap Bayard (golf, station service, centre d'oxygénation)

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale 300m sol quand vous la survolez soit 1520m d'altitude !

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2100m.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2080m d'altitude à une distance de 300m sol.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale 300m sol quand vous survolez la zone soit 1650m d'altitude pour cette zone.

Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre chemin...

L'ONF (A)

L'action de l'Office National des Forêts ne se limite pas à l'exploitation forestière. Après avoir racheté de nombreux terrains suite à l'exode rural (parcelles domaniales) l'état délégua aux « Eaux et forêts » la difficile tâche de sauvegarder le patrimoine naturel de nombreuses communes (restauration de terrains et de bâtiments, entretien de sentiers etc...)

Temple de Saint-Laurent du Cros (B)

Ce temple, le seul du Champsaur, témoigne des périodes sombres qui suivirent la révocation de l'Édit de Nantes en 1685. Aujourd'hui, loin des guerres de religion, cet édifice est le lieu de culte et de rassemblement des protestants de la vallée.

Avant 1685, trois temples se trouvaient sur le territoire : à Saint Bonnet, Orcières et Ancelle. En ce temps où le Duc de Lesdiguières, Jean-François de Bonne, étendait sa souveraineté sur le Champsaur, les protestants représentaient une part très importante de la population, et cette grande figure étant également chef des protestants, les conversions forcées n'étaient pas rares non plus. Mais lorsque Louis XIV décide de révoquer l'Édit de Nantes, partout en France les pasteurs sont pendus, fusillés et parfois envoyés aux galères, les temples détruits... En 1789, le droit de pratiquer la religion de son choix est enfin rétabli.

Dans la vallée, il faudra attendre 1834, et une décision ministérielle allouant la somme de mille francs à cet effet, pour que la construction d'un nouveau temple permette l'accueil des fidèles de l'Église Réformée. Mais en 1880, le bâtiment est devenu trop exigü et un nouvel édifice, inauguré le 26 mai 1886, est alors érigé sur l'emplacement actuel fournit par M. Victor Cesmat.

En 2003, la commune fit exécuter d'importants travaux de restauration sur l'ensemble du bâtiment.

Le mouflon (C)

En faisant un détour au col de Gleize, vous pourrez apercevoir des mouflons. Introduit depuis 1949 dans les Alpes à partir d'animaux de Corse et d'Europe centrale, cet ancêtre du mouton aux cornes d'ammonites semble bien installé sur le domaine de Chaudun. Même si l'Union Européenne recommande une protection stricte du mouflon, il reste tiré suivant un plan de chasse. Mal adapté aux conditions alpines extrêmes, ses populations peuvent fluctuer en fonction des hivers.